Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Modification contrat de travail fonction publique

Par Epinard

Bonjour,

Je suis employé par le CNRS depuis peu. L'annonce à laquelle j'ai répondu était pour un CDD d'ingénieur de recherche, contrat nécessitant un diplome de doctorat, que j'avais obtenu au moment de la signature du contrat. Par écrit (emails), on m'a confirmé que j'allais avoir un poste d'ingénieur de recherche, associé à une certaine rémunénation, si je fournissais un certificat de doctorat dans les délais, ce que j'ai fait.
Le contrat qui m'a été donné est différent de ce qui m'a été promis. La rémunération est équivalente à un poste d'Ingénieur d'étude, moins bien rémunéré et qui ne requiere pas de doctorat. Le contrat stipule seulement 'ingénieur' mais ne précise pas 'de recherche' ou 'd'étude'. Je ne me suis pas aperçu que le salaire brute avait été modifié et ne correspondait pas au salaire du poste auquel j'ai postulé. J'ai malheureusement signé ce contrat qui contenait clairement une erreur.

Le service RH du CNRS refuse de modifier mon contrat car il a était signé.

Cette erreur m'est préjudiciable. Je me retrouve sous-rémunéré par rapport à mon niveau d'étude, je dois payer le loyer de mon appartement que j'ai choisi en fonction du salaire qui m'a été promis, et comme personne ne m'a clairement expliqué que le contrat avait été modifié pour un poste d'ingénieur d'étude (volontairement ou par erreur de leur part), cela fait 4 mois que je travaille avec les responsabilités et la charge de travail d'un ingénieur de recherche et non d'étude.

J'aimerais savoir si je suis en droit de me plaindre et de demander une modification de contrat à mon employeur.

Merci vivement d'avance pour l'aide généreuse que vous apportez.

Cordialement,
Epinard